

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDDH-MIG(2018)R5
07/11/2018

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA MIGRATION
(CDDH-MIG)**

RAPPORT

5^e réunion
23 – 25 octobre 2018

Point 1 : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG) a tenu sa 5^e réunion à Strasbourg, du 23 au 25 octobre 2018, sous la présidence de M. Morten RUUD (Norvège). La liste des participants figure à l'Annexe I.
2. Le Président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. L'ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'Annexe II.
3. Le Directeur des droits de l'homme, M. Christophe POIREL, souhaite la bienvenue et remercie le CDDH-MIG pour la qualité excellente de ses travaux. Il salue la valeur pratique des travaux menés jusqu'à présent ainsi que les suggestions réalistes quant aux travaux futurs, et encourage le Groupe à poursuivre sur cette voie, à la fois concernant les travaux en cours sur les alternatives à la rétention dans le contexte des migrations et pour ses travaux futurs sur les conditions d'accueil des enfants. Il rappelle en plus la disponibilité de la Direction pour assister des Etats membres par le biais de projets de coopération et d'actions communes visant à identifier des solutions dans le domaine de la migration.

Point 2 : Développements en cours relatifs aux alternatives à la rétention dans le contexte des migrations : discussion du panel

4. Le Président informe le Groupe de sa récente participation à une Table ronde mondiale sur les modalités d'accueil et de prise en charge des enfants demandeurs d'asile qui s'est tenue à Bangkok du 10 au 11 octobre 2018, organisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et souligne la pertinence des principales conclusions pour les travaux du CDDH-MIG. Le Rapporteur M. Frank SCHÜRMAN, ainsi que le Secrétariat, donnent un bref aperçu des principaux développements pertinents des travaux en cours au sein du CDDH-MIG. Ils attirent l'attention en particulier sur la récente jurisprudence de la Cour et sur les fiches thématiques dans le domaine et notent le vif intérêt pour les travaux du Groupe. L'*Analyse sur les aspects juridiques et pratiques des alternatives efficaces à la rétention dans le contexte des migrations* sera imprimée en anglais, en français et en allemand vers la fin de l'automne. Des événements portant sur les alternatives à la rétention des migrants sont également prévus pour diffuser les messages clé de l'Analyse. Pour leur part, des membres du Groupe informent au sujet des développements au niveau national et de la récente évolution de la législation dans le domaine, notamment en Suisse, en Grèce et en France.
5. Le Groupe tient ensuite un panel de discussion avec Mme Eiri OHTANI et Mme Irene RITMAN. Mme Ohtani présente les travaux du Programme européen pour l'intégration et la migration (EPIM : *European Programme for Integration and Migration*), faisant du suivi individualisé l'élément central de projets pilotes portant sur des alternatives à la rétention de migrants en Bulgarie, à Chypre et en Pologne. Mme Ohtani note que des projets pilotes à petite échelle offrent d'importantes occasions d'apprentissage permettant ainsi de développer de nouvelles et meilleures approches aux alternatives à la rétention. Mme Ohtani présente les principales conclusions du rapport intérimaire d'évaluation de l'EPIM, soulignant entre autres que 97% des individus ont poursuivi le processus d'immigration et ne se sont pas enfuis, ce qui a eu un impact positif sur la résolution de leurs cas. Mme Irene Ritman présente les principaux développements et changements intervenus dans le système néerlandais depuis 2013 et expose les différents types d'alternatives à la rétention disponibles au Pays-Bas. Elle souligne l'importance de la coopération entre le Service de rapatriement et les différentes entités, y compris de la société civile, pour aboutir à des résultats positifs. Au Pays-Bas, l'inscription auprès des autorités constitue la mesure

alternative la plus répandue, mais il y a également d'autres options, telles que le dépôt d'une caution, la remise de documents et l'assignation à résidence. La personne concernée doit être informée de chaque décision ordonnant une alternative ; la décision peut faire l'objet d'un recours. Mme Ritmann note finalement que les changements opérés dans le domaine depuis 2013 sont en général perçus de manière positive. Enfin, le Secrétariat, au nom de M. Philip ISHOLA, présente les travaux du *United Kingdom Independent Family Returns Panel (IFRP)*.

Point 3 : « Les alternatives à la rétention dans le contexte des migrations – guide pratique » 1^{er} avant-projet

6. Le Président rappelle que lors de sa dernière réunion, le Groupe a discuté une structure provisoire d'un manuel. Il a été convenu que le document devra être concis et sans notes de bas de page, en se concentrant essentiellement sur les aspects pratiques de la mise en œuvre des alternatives. Le Rapporteur et le Secrétariat présentent un premier projet de manuel et soulèvent les questions portant sur sa structure et son contenu, sa longueur et son format. Le Groupe exprime sa satisfaction générale quant au travail accompli jusqu'à présent et convient que des commentaires formels pourraient être transmis par écrit avant la prochaine réunion. Le Groupe examine ensuite, section par section, le projet de manuel et soumet un certain nombre de suggestions. Le Groupe rappelle l'importance d'utiliser des graphiques et d'autres visuels pour faciliter la diffusion de l'information, notamment pour le chapitre II. Dans le but de finaliser le manuel lors de sa prochaine réunion, les membres du Groupe sont invités à soumettre au Secrétariat par écrit des commentaires sur le texte.

Point 4 : Délibérations sur les futurs travaux relatifs aux conditions d'accueil des enfants

7. Le Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés, M. Tomáš BOČEK, informe le Groupe sur la situation actuelle concernant la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe concernant la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe. Il note que l'ensemble des activités prévues en 2017 a été effectué avec succès pour tout ce qui est des trois priorités, à savoir, l'accès des enfants à leurs droits et à des procédures adaptées aux enfants, la protection effective contre toute forme de violence et l'intégration renforcée. Il remercie le Groupe pour la contribution fructueuse qu'il a déjà fournie pour la mise en œuvre du Plan d'action et, dans ce contexte, l'encourage à examiner prochainement la question des conditions d'accueil des enfants, comme le Groupe a été invité à le faire par le CDDH et à la lumière du Plan d'action par le Comité des Ministres. Il note en particulier, que ces travaux n'ont pas nécessairement besoin d'être finalisés en 2019, mais pourraient s'étendre sur le prochain biennium, et que la portée et la manière précises dont les travaux seront menés seront laissées à la discrétion du Groupe.

8. Le Groupe aborde ensuite ses travaux futurs. Il convient que sa priorité sera la conclusion du projet de manuel mais que les éventuelles lignes directrices relatives à des alternatives à la rétention ainsi que les travaux portant sur les conditions d'accueil et d'hébergement des enfants seront examinés. Pour sa prochaine réunion, le Groupe charge le Rapporteur et le Secrétariat de soumettre d'éventuelles options et délais pour d'autres travaux à mener dans ce domaine. Il est convenu qu'une version révisée du projet de manuel devra être disponible au plus tard le 29 janvier 2019 et que des commentaires écrits devront parvenir au Secrétariat d'ici le 5 mars 2019.

Point 5 : Autres travaux en cours

9. Mme Naomi TREWINNARD, M. Simon TONELLI et Mme Olivera SIMIC informent le Groupe des travaux en cours au sein respectivement du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), du Comité d'experts sur la rétention administrative des migrants (CJ-DAM) concernant la codification des normes internationales existantes relatives à la rétention administrative des migrants et de l'Assemblée parlementaire (Campagne de l'APCE pour mettre fin à la rétention d'enfants migrants). Le Groupe convient de l'importance de se tenir informé des développements au sein d'autres instances et comités du Conseil de l'Europe afin de garantir la complémentarité de ses travaux futurs.

Point 6 : Adoption du rapport de réunion

10. Le Groupe adopte le projet de rapport de réunion.

Point 7 : Questions diverses

11. La prochaine réunion du CDDH-MIG se tiendra du 26 au 28 mars 2019 à Strasbourg.

* * *

ANNEXE I**Liste des participants****MEMBER STATES / ETATS MEMBRES****ARMENIA / ARMÉNIE** (*apologised*)**BELGIUM / BELGIQUE**

Mme Colette VAN LUL, Agent devant la Cour de justice de l'Union européenne, Attaché, Droit européen (J2), SPF Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement

BULGARIA / BULGARIE

Mr Kamen KOUTSAROV, Second Secretary, Human Rights Department, Ministry of Foreign Affairs

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Petr KONŮPKA, Deputy Government Agent of the Czech Republic before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Astrid Kløve Albæk PEDERSEN, Head of Section, Division for Return, Ministry of Immigration and Integration

FINLAND / FINLANDE

Ms Liisa VALJENTO, Counsellor, Unit for Human Rights Courts and Conventions Legal Service, Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

Mme Nathalie MATHIEU, Cheffe de la section des relations partenariales, au sein de la sous-direction de la lutte contre l'immigration irrégulière, à la Direction générale des étrangers en France (DGEF), Ministère de l'intérieur

GREECE / GRÈCE

Ms Athina CHANAKI, Deputy Legal Counselor, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

ICELAND / ISLANDE (*apologised*)**ITALY / ITALIE**

Ms Maria Giuliana CIVININI, Co-agent du gouvernement devant la CEDH, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

Ms Marika IKONOMU, Stagiaire, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

Ms Eleonora MONTANARO, Stagiaire, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

LATVIA / LETTONIE

Mr Vilnis VITOLINS, Under-Secretary of State, Director of the Legal Department of Ministry of the Interior

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Irene RITMAN, LL.M., Policy coordinator, Migration Policy Department, Directorate General Migration, Ministry of Justice and Security

NORWAY / NORVÈGE

Mr Morten RUUD (*Chairperson of CDDH-MIG / Président du CDDH-MIG*), Special Adviser, Legislation Department, Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE

Mr Dawid GROCHOWSKI, Counsellor to the Minister, Ministry of Interior and Administration

SPAIN / ESPAGNE

Ms Consuelo CASTRO REY, Senior Head State Attorney, State Attorney's Office

Mr Juan Ignacio IQUINO, Adjoint au Représentant Permanent de l'Espagne, Représentation Permanente de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe

TURKEY / TURQUIE

Ms Gamze GÜL ÇAKIR KILIÇ, Conseiller juridique, Direction Générale de l'Administration d'Immigration, Ministère de l'Intérieur

Ms Günseli GÜVEN, Adjointe au Représentant Permanent, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

OBSERVERS / OBSERVATEURS

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Jem STEVENS, IDC, Representative to the CDDH

Ms Martine SCHMELCK, Representative to the CDDH

Mr Jean-Bernard MARIE, Representative to the CDDH

COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPÉENS (CCBE)

Mr Filip SCHULLER, CCBE Migration Committee Expert

UNHCR / HCR

Mr Roland-François WEIL, Représentant du HCR auprès des Institutions européennes à Strasbourg

Ms Delphine LENEUTRE, Legal Associate, UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

EUROPEAN NETWORK OF HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)

Mr Gabriel ALMEIDA

UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Sabrina PARMAN, Trainee / Stagiaire

RAPPORTEUR

M. Frank SCHÜRMAN, Professor of International Human Rights Law, Berne

PANEL

Ms Eiri OHTANI, Project Director, The Detention Forum

INVITEE / INVITÉ

OFFICE OF THE OMBUDSWOMAN

Ms Maja KEVIĆ, Deputy Ombudswoman, Croatia

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

INDEPENDENT HUMAN RIGHTS BODIES DIVISION / DIVISION INSTITUTIONS INDEPENDANTES DES DROITS DE L'HOMME

Ms Milica VESOVIC, Lawyer / Juriste

AD HOC COMMITTEE FOR THE RIGHTS OF THE CHILD / COMITÉ AD HOC POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CAHENF)

Ms Naomi TREWINNARD, Senior Project Officer/ Responsable de project principal
Children's Rights Division / Division des droits des enfants, Directorate of Human Dignity and Equality
/ Direction de la dignité humaine et de l'égalité - DG-II

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-OPERATION / COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)

Mr Simon TONELLI, Head of the legal co-operation Division / Chef de la Division de la coopération juridique

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE

Olivera SIMIC, Parliamentary Campaign to End Immigration Detention of Children

OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS OF THE COUNCIL OF EUROPE / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Christian MOMMERS, Adviser / Conseiller

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe**

Mr Christophe POIREL, Director / Directeur, Human Rights Directorate / Direction des droits de l'Homme

Mr Tomáš BOČEK, Special Representative of the Secretary General on migration and refugees / Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés

Ms Lilja GRETARSDOTTIR, Deputy Head of the Division for Independent Human Rights Bodies / Chef adjoint de la Division Institutions indépendantes des droits de l'homme, *Secretary of CDDH-MIG*
/ *Secrétaire du CDDH-MIG*

Ms Corinne GAVRILOVIC, Assistant/Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme

Ms Katharina EBNER, Trainee / Stagiaire, Division Independent Human Rights Bodies / Division Institutions indépendantes des droits de l'homme

INTERPRETERS/ INTERPRÈTES

Mme Lucie DE BURLET
Mme Chloé CHENETIER
M. Didier JUNGLING

ANNEXE II

Ordre du jour (tel qu'adopté)

	POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
CDDH-MIG(2018)OJ2	Projet d'ordre du jour
CDDH-MIG(2018)OJ2Annoté	Projet d'ordre du jour annoté
CDDH-MIG(2018)R4	Rapport de la 4 ^e réunion du CDDH-MIG (21–23 mars 2018)
CDDH-MIG(2018)01Rev	Extrait du mandat donné par le Comité des Ministres au CDDH concernant les travaux du CDDH-MIG pendant le biennium 2018-2019 et extraits pertinents des rapports de réunion du CDDH
	POINT 2 : DÉVELOPPEMENTS EN COURS RELATIFS AUX ALTERNATIVES À LA RÉTENTION DANS LE CONTEXTE DES MIGRATIONS : DISCUSSION DU PANEL
	POINT 3 : « LES ALTERNATIVES A LA RÉTENTION DANS LE CONTEXTE DES MIGRATIONS – GUIDE PRATIQUE » 1^e AVANT-PROJET
	« Alternatives à la rétention - Guide pratique » 1 ^e ébauche préliminaire du manuel
<i>(disponible uniquement en anglais)</i>	Exemples de formats et de mise en page possibles du manuel
CDDH(2017)R88add2	Analyse des aspects légaux et pratiques des alternatives à la rétention dans le contexte des migrations
Publication	<i>Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés</i> Principes directeurs relatifs aux critères et aux normes applicables à la détention des demandeurs d'asile et aux alternatives à la détention, 2012
Publication <i>(Uniquement en anglais)</i>	There are Alternatives: A handbook for preventing unnecessary immigration detention (revised edition), 2015
	POINT 4 : DÉLIBÉRATIONS SUR LES FUTURS TRAVAUX RELATIFS AUX CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS
CDDH-MIG(2018)06	Projet de la compilation des normes et d'autres travaux pertinents sur les conditions d'accueil des enfants
	POINT 5 : AUTRES TRAVAUX EN COURS Représentants du CJ-DAM et du CAHENF seront invités à partager les mises à jour pertinentes de leurs travaux avec le Groupe
	POINT 6 : ADOPTION DU RAPPORT DE RÉUNION
	POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES La prochaine réunion du CDDH-MIG se tiendra à Strasbourg du 26 au 28 mars 2019